

Issy-les-Moulineaux, mardi 20 février 2007

Paris-Nice : A.S.O. maintient sa position

A trois semaines de « Paris-Nice », Patrice Clerc, Président d'A.S.O. et Pat McQuaid, Président de l'UCI se sont rencontrés.

Lors de cet entretien qui a eu lieu hier, le Président de l'UCI a confirmé que la course se déroulerait en dehors du cadre sportif de l'UCI si A.S.O. refusait d'intégrer le circuit « UCI Pro-Tour », réaffirmant ainsi sa volonté d'imposer ce circuit fermé, à vocation économique, dont A.S.O., tout comme les organisateurs du Giro et de la Vuelta, refuse légitimement de faire partie, depuis sa mise en place.

Prenant acte de la position de l'UCI et devant les menaces qu'elle fait peser sur l'organisation de la course, A.S.O. se trouve dans l'obligation de prendre toutes les dispositions permettant de préserver une épreuve qui occupe une place de premier ordre dans le patrimoine cycliste international, et confirme que « Paris-Nice » se déroulera, comme prévu, du 11 au 18 mars 2007.

Dans ces circonstances exceptionnelles, et soucieuse de garantir l'intégrité et la crédibilité de l'épreuve, A.S.O. organisera la course conformément à la loi française, et a sollicité, à cet effet, la Fédération Française de Cyclisme (FFC), afin d'établir avec elle une convention assurant notamment le respect de ses règlements techniques.

Au cours de cet entretien, le Président d'A.S.O. a une nouvelle fois demandé que soit organisée une rencontre entre toutes les parties prenantes du cyclisme professionnel. C'est en effet à ses yeux, le seul moyen d'envisager la sortie de la crise grave née d'une mauvaise réforme que l'UCI a voulu imposer au mépris d'un nécessaire consensus.

A.S.O. regrette vivement que cette demande ait été repoussée par le Président de l'UCI, qui tente de faire croire qu'A.S.O. est seule responsable de cette crise, alors même que déjà en juin 2006, l'UCI avait réduit à néant les efforts d'un groupe de travail pourtant parvenu à un accord unanime auquel elle avait contribué.